



Commencement des demarches pour la demande de visa

Par **pepeta**, le **21/11/2010** à **17:33**

Bonjour,rnrnJe reviens parce que je n'ai pas encore entammer les demarches pour le visa de ma mère.J'étais rentrée à madagascar au mois d'octobre pour le décès de ma petite soeur et mon mari à contacter le consulat là bas pour prendre rv avec lui.On a pas pu avoir de rv mais une dame qui nous a repondu il faut refaire une autre demande de visa et cette fois ci pour ma mère et mon père.Donc je reviens au conseil que vous m'aviez proposé c'est de demander un visa pour ascendants non à charges.Ma question :ils n'ont pas de ressources parce que mon père ne travaille plus :il fait la rizièrre à la campagne et ma mère ne travaille non plus mais ils vivent de notre aide (mes 2 autres soeurs,et du loyer);donc le consulat va refuser encore le visa.Que dois faire ?dois je demander le visa non à charge ou à charge.Ils comptent venir en france au mois de fevrier pour se changer un peu d'idée.Merci beaucoup.

Par **mimi493**, le **21/11/2010** à **19:22**

Le problème est qu'ils ne disposent d'aucune garantie qu'ils rentreront chez eux à l'issue du visa.

Par **pepeta**, le **24/11/2010** à **15:50**

bonjour,rnquel visa dois prendre alors parce que:je ne sais plus quoi faire.Merci beaucoup pour votre reponse

Par **pepeta**, le **21/03/2011** à **19:57**

bonjour, rnje reviens avec UNE BONNE NOUVELLE:mes parents :père et mère ont obtenu leur visa,merci beaucoup pour votre aide,j'ai suivi à la lettre ce que vous m'aviez expliqué et finalement ils ont obtenue leur visa sans problème.rnMerci beaucoup :mon cadeau de noel est arrivé ,je l'attendais depuis 2009.